

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00048

Numéro SIREN : 799 505 441

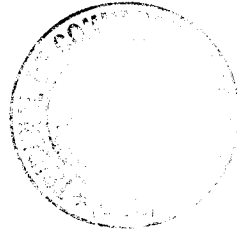
Nom ou dénomination : 2CLCONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2022 sous le numéro de dépôt 7578

DÉPOSÉ LE

26 OCT. 2022

7578



2CL CONSEIL

51 RUE DU CONNETABLE

60500 CHANTILLY

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Certifié Conforme à eSignet



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 334	2 259	1 075	1,04		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	3 334	2 259	1 075	1,04		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés					3 600	3,51
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 649		9 649	9,37	8 604	8,39
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	20 000	10 000	10 000	9,71		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	82 239		82 239	79,87	90 337	88,10
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	111 889	10 000	101 889	98,96	102 541	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	115 223	12 259	102 964	100,00	102 541	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2021		31/12/2020	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	0,97	1 000	0,98
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,10	100	0,10
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	5 435	5,28	4 820	4,70
Résultat de l'exercice	86 108	83,63	80 615	78,62
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL(I)	92 644	86 535	84,39
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 434	2,36	3 816	3,72
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 646	1,60	1 800	1,76
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 599	1,55	5 748	5,61
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 641	4,51	4 641	4,53
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	10 320	16 005	15,61
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	102 964	100,00	102 541	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 102 963,67 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 86 108,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/10/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 334 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 165	1 169		3 334
Immobilisations financières				
TOTAL	2 165	1 169		3 334

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 259 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 165	94		2 259
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 165	94		2 259

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau &informat	3 334	2 259	1 075	3 ans
TOTAL	3 334	2 259	1 075	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 9 649 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	9 649	9 649	
TOTAL	9 649	9 649	

2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 Juin 2022

L'an deux mille vingt deux

Le trente juin
A 18 heures

Au siège social,

51, rue du Connétable
60500 Chantilly

Monsieur Claude CROSNIER
Demeurant 25, rue Trébois 92300 LEVALLOIS PERRET

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 100 € chacune émises Société par Actions Simplifiées 2CL CONSULTANT au capital de 1 000 €.

Actionnaire unique et Président de ladite Société :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

- En sa qualité de Président de la Société, Monsieur CROSNIER Claude actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- l'affectation du résultat dudit exercice ;
- la constatation des conventions

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'il les a établis, et se soldant par un bénéfice de 86 108 €. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice qui s'élève à 86 108 € :

- Un dividende de 80 000 € - une « flat tax 30% » de 24 000 € sera prélevé sur le dividende.
- Le solde restant à affecter, à savoir 6 108€, au poste de « Report à nouveau »

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seront de 12 644 €

Pour mémoire,

- Un dividende de 50 000 € a été versé au titre de l'exercice 2018
- Un dividende de 65 000 € a été versé au titre de l'exercice 2019.
- Un dividende de 80 000 € a été versé au titre de l'exercice 2020

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée au nouveau Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'actionnaire unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end.

2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

RAPPORT SPECIAL **Du Président présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle** **du 30 Juin 2022**

Cher Actionnaire,

En application du code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.



LE PRÉSIDENT

2CL CONSEIL

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de : 1000 € (mille euros)
Siège social : 51, rue du Connétable 60500 Chantilly
RCS COMPIEGNE 799 505 441

RAPPORT DE GESTION PRESENTE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE. DU 30 Juin 2022

Le soussigné Monsieur Claude CROSNIER, actionnaire unique et seul Président de la société 2CL Consultant, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Chiffre d'Affaires	175 040 €	148 010 €
Résultat d'Exploitation	121 558 €	105 449 €
Résultat Financier	-10 369 €	- 300 €
Résultat Exceptionnel	-	- 47 €
Résultat Net	86 108 €	80 615 €

- Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Il s'agit de notre huitième exercice comptable

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les premiers résultats enregistrés sur cet exercice suivant sont satisfaisants.

RESULTATS - AFFECTATION

L'actionnaire unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice qui s'élève à 86 108 € :

- Un dividende de 80 000 € - une « flat taxe 30% » de 24 000 € sera prélevé sur le dividende.
- Le solde restant à affecter, à savoir 6 108€, au poste de « Report à nouveau »

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seront de 12 644 €

Pour mémoire,

- Un dividende de 50 000 € a été versé au titre de l'exercice 2018
- Un dividende de 65 000 € a été versé au titre de l'exercice 2019.
- Un dividende de 80 000 € a été versé au titre de l'exercice 2020

CONVENTIONS VISEES A l'article L. 223-19 du nouveau Code de Commerce

En application des dispositions du Code de Commerce l'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et la méthode d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.



Monsieur Claude CROSNIER
Actionnaire unique - Président

